



Notice de pose
Pure Silk 2500 Moquette

OBJECT CARPET

Substrants

Avant de commencer la pose du revêtement de sol, le solier-moquettiste doit inspecter soigneusement le substrat pour vérifier si le travail avec le revêtement est réalisable. Lors de ce contrôle, le solier-moquettiste se doit noter par écrit toutes les objections constatées et de les faire savoir auprès du donneur de l'ordre.

Quelques exemples:

- inégalités du sol dépassant la tolérance de planéité selon DIN 18 365 part C
- substrat fissuré
- substrat insuffisamment sec (le sol à recouvrir doit être et rester sec en permanence)
- surface du substrat insuffisamment ferme, p.ex. surface de chape friable.
- hauteur incorrecte des éléments de construction
- utilisation de bande d'isolation

Préparation du substrat / sous-sol

Le sol doit être plan, lisse, sec et dépoussiéré selon ATV/DIN 18 365 VOB Partie C "Travaux de revêtement de sol" et DIN 18202 (tolérances de planéité). Veuillez également respecter les recommandations de pose des fournisseurs de matériaux respectifs. Si le sol se présente de légères irrégularités utiliser un produit de ragréage. Pour le ragréage de sous-sol avec l'anhydrite fluide, merci d'appliquer au moins 2 mm de ciment de ragréage. Ensuite brosser, polir et aspirer le sous-sol.

Climatisation et température de traitement

La moquette à poser doit être climatisée 24 heures avant d'être posée dans les pièces concernées. Les exigences en matière de climat ambiant doivent être respectées avant, pendant et après la pose. La température ambiante doit être d'au moins 18 °C avec une humidité relative ne dépassant pas 65%. La température de surface du support ne doit pas descendre en dessous de 15 °C.

Moquette livrée pour la pose

Avant de couper les rouleaux de moquette d'OBJECT CARPET, les contrôler pour déceler tous défauts, ainsi que ceux relatifs au coloris et autres. Lors de ce contrôle, ignorer les tolérances dues aux critères de production généralement courants (comme par ex. la divergence de couleur d'un lot selon l'échelle des gris selon DIN EN 20105-AO 2 > niveau 3), doit être vérifié avant la pose. Ce contrôle est nécessaire selon VOB / C § 13, DIN 18 365 ATV. Signaler immédiatement tout les dommages éventuel à Object Carpet avant de passer à la découpe de chacun des lés. Les dommages visibles ne seront plus reconnus après la découpe ou la pose.

Pose des moquettes et ajustage des bandes de moquette / coutures longitudinales

En raison des processus de production, les longueurs et les largeurs des bandes de moquette livrées par nos soins peuvent avoir une tolérance de dimension de 0,5 %. Les bandes de moquette grande largeur sont généralement posées en direction du mur qui possède le plus de fenêtres dans la pièce. Cependant, afin de minimiser les chutes, le client peut poser les bandes de moquette dans n'importe quel sens, en tenant compte de la largeur de la moquette, s'il n'en est pas convenu autrement dans la spécification des services. Vous devez placer les bandes de moquette de sorte que le sens de leur motif et du velours soit le même dans toute la pièce. En principe, vous devez couper les bords fabriqués en usine un par un et ensuite toujours assembler les bords de la bande coupée les uns contre les autres. Lorsque vous coupez longitudinalement les bandes des moquettes grande largeur, assurez-vous que les bords extérieurs fabriqués en usine sont assemblés les uns contre les autres, afin d'éviter des différences de couleur.

Les zones de transition, les prises électriques, les panneaux d'accès et les découpes circulaires doivent généralement être renforcés sur les bords pour éviter que les éléments individuels ne se cassent. Lors de travaux sur des rails de séparation, le revêtement textile ne doit pas être plus haut que le rail. Si le revêtement textile est plus haut, des dommages au tapis ne peuvent être exclus.

Pose de plusieurs rouleaux

Si la pose concerne plusieurs rouleaux, veiller à ce que les étiquettes des rouleaux coïncident et à ce que le numéro de production voit le numéro du lot concorde de rouleau en rouleau. Posez les rouleaux toujours dans le même sens dans une pièce, en commençant direction fenêtre principale. Les joints de tête sont permis à partir d'un longueur de rouleau plus de 5 ml.

Moquette a motif répétitif

Les tapis mur-à-mur sont des surfaces textiles tendues et peuvent se déformer en raison de leur nature spécifique. Par conséquent, pour poser les moquettes à motif répétitif, vous avez absolument besoin d'un outil de serrage spécial approprié. Lorsque vous posez la moquette, vous devez compenser les distorsions en les étirant à l'aide d'un outil approprié (un tendeur à double tête) de telle sorte que les motifs soient assortis. Cependant, il y aura encore des écarts mineurs. Selon les normes, ils ne peuvent être complètement évités et doivent être tolérés.

Tolérances admissibles à l'état de livraison:

Rectitude du bord: 10,0 mm par 2,0 m de longueur

Trame courbe: 1% sur la largeur, mais pas plus de 4,0 cm

Trame oblique: 1% sur la largeur, mais pas plus de 4,0 cm

Allongement: jusqu'à 0,5% de la longueur, soit 5,0 cm d'allongement par 10,0 m de produit (trame à motifs répétitifs)

Les zones de transition, les bornes de distribution électrique, les trappes de visite et les coupes circulaires doivent être renforcées sur les bords afin d'éviter que les différents points ne se détachent.

Coutures transversales

Une unité de chambre est délimitée par la porte. Les joints de tête ne sont que autorisés pour des lés supérieur à 5,00 m et seulement pour un rajout de maximum 1,00 m. Il n'est pas permis de poser une succession régulière de joints de tête déplus de 5ml l'une derrière l'autre. Un morcellement du tapis n'est pas conseillé.

Collage

Afin de respecter toutes les propriétés indiquées et d'éviter les modifications dimensionnelles des moquettes en lés, nous recommandons toujours un collage sur toute la surface. Pour les qualités équipées de notre dos WELLTEX® Akustik Plus, un collage sur toute la surface est également possible. Par mesure de précaution, nous tenons à souligner que la pose fixe est une dérogation à la norme DIN VOB 18365 Travaux de revêtement de sol, partie C.

Pour le traitement des adhésifs, veuillez suivre les recommandations des fournisseurs d'adhésifs respectifs.

Colles et adhésifs recommandés

Fabricant	Adhésifs *	Fixation **
Thomsit www.thomsit.de	T 410, T 440	K 145
Kiesel Bauchemie GmbH www.kiesel.com	Okatmos ET6, Okatmos megaStar	Okatmos® Star150 plus
Uzin Utz AG www.uzin.de	Uzin UZ 57, Uzin UZ 88, Uzin UZ 90	Uzin UZ 2100, Uzin UZ 2500
Wulff GmbH & Co. KG www.wulff-gmbh.de	Multi Coll	HL 1, HV 9
Mapei www.mapei.com	Ultrabond Eco TX 2 Ultrabond Eco TX 3	Ultrabond Eco Fix Ultrabond Eco Fix Tack TX+

* convenable pour les qualités avec de deuxièmes dos, le dos WELLTEX® Akustik et le dos WELLTEX® Akustik Plus

** convenable pour les qualités avec le dos WELLTEX® Akustik Plus & Welltex® Circulaire Acoustique

Pose de moquettes conductrices

Les centres de traitement de données et les pièces exposées à des conditions extrêmes nécessitent souvent une moquette conductrice pour évacuer l'auto-charge électrostatique. Par conséquent, les tapis mur-à-mur d'OBJECT CARPET sont dotés d'un matériau fibreux conducteur permanent et d'un support en prétraité. Donc, ils peuvent tous être posés de sorte que la charge électrostatique soit évacuée. Pour les besoins de conductivité, une bande de cuivre longue de 1,5 est collée sur la moquette avec de la colle conductrice pour chaque surface de 30 m² ; cependant, 0,5 m n'est pas collé pour créer un équilibrage équipotentiel (mise à la terre). Tous les travaux de raccordement doivent être réalisés par un électricien, conformément aux normes VDE. Le tapis mur-à-mur sera collé sur toute la surface du sous-plancher prétraité à l'aide d'une colle transparente de dispersion électroconductrice. Les instructions d'utilisation données par le fabricant de la colle doivent être respectées, en particulier en ce qui concerne la vitesse de propagation de la colle et les dimensions de l'encoche de la truelle.

Pose sur marches d'escalier

Pour la pose sur des marches d'escalier, nous recommandons des colles de contact sans solvant. Les instructions de traitement du fabricant de l'adhésif doivent être respectées. De façon générale, la couche de poils doit toujours aller du haut vers le bas. Les rangées de points doivent toujours être perpendiculaires aux nez de marche. Les nez de marches doivent avoir un rayon d'au moins 10,0 mm. Veuillez vous référer à la fiche technique pour l'aptitude aux escaliers.

Pose tendue

À l'aide d'un outillage professionnel, les moquettes de cette qualité peuvent être posées de façon fiable en pose tendue. Lors de la pose de la moquette, veiller à ce que celle-ci ne soit pas surtendue. La pose tendue sur une sous-moquette améliore l'élasticité de marche, l'isolation phonique et l'isolation thermique. La durée d'utilisation est prolongée à 30% – 50%. La pose tendue se fait sur toutes les sous-sols. Utilisez les bandes d'encrage appropriées avec la longueur de pointe requise. La distance des bandes d'encrage au mur est 2/3 de l'épaisseur de la moquette. La différence en hauteur est équilibrée avec une sous-couche élastique d'Object Carpet. Dès le positionnement des lés, la coupe et le soudage des lés se font à l'aide d'un fer et d'une bande thermoadhésive. Posez la sous-couche à 90 degrés à l'envers de la moquette. Les qualités d'Object Carpet avec le dossier BlackThermo ou bien Akustik Plusfeutre ne doivent pas être tendues, car ce dossier doit garantir déjà la souplesse.

Chauffage au sol

Toutes les moquettes Object Carpet sont appropriées pour le chauffage au sol. La norme du fabricant est de $0,15 \text{ K}^* \text{ m}^2 / \text{W}$. La valeur des moquettes d'Object Carpet est nettement inférieure à cette valeur.

Remarque générale

Les informations ci-dessus, en particulier les suggestions concernant le traitement et l'utilisation de nos produits, sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Aucune responsabilité ne peut être assumée ni sur la base de ces informations ni sur la base d'un conseil verbal. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications dans le cadre du progrès technique.